

Annexe n°1 à la note commune n°7/2016
Liste des produits concernés par la suppression
du droit de consommation

N° DU TARIF DOUANIER	DESIGNATION DES PRODUITS	TAUX DC jusqu'au le 31-12-2015 %
09 - 01	Café, même torréfié ou décaféiné ; coques et pellicules de café; succédanés du café contenant du café, quelle que soient les proportions du mélange.....	25%
09 - 02	Thé	25%
EX 21-01	Extraits, essences et concentrés de café y compris le café soluble et les préparations à base de café	25%
21 - 06	-Préparations alimentaires non dénommées ni comprises ailleurs à l'exclusion des préparations alimentaires, sous forme de comprimés, de gommes à mâcher ou sous d'autres formes destinées à aider les fumeurs à arrêter de fumer relevant du numéro Ex 210690.....	40%
33-03	Parfums et eaux de toilette	10%
33-04	Produits de beauté ou de maquillage préparés et préparations pour l'entretien ou les soins de la peau, (autres que les médicaments) y compris les préparations anti-solaires et les préparations pour bronzer; préparations pour manucures ou pédicure.....	10%
EX 40-11	Pneumatiques neufs, en caoutchouc, d'un poids unitaire supérieur à 2kgs autres que ceux des types utilisés pour avions ou à usage agricole en provenance de tous pays.	30%
EX 40-13	Chambres à air, en caoutchouc, d'un poids unitaire supérieur à 0,500kgs en provenance de tous pays	30%
43-03	Vêtements, accessoires du vêtement et autres articles en pelleterie.....	90%
Ex 69-07	Carreaux, et dalles de pavement ou de revêtement, cubes, dés, et articles similaire pour mosaïque, en grès, relevant du numéro de tarif 690790200	10%
Ex 69-08	Carreaux, et dalles de pavement ou de revêtement, cubes, dés, et articles similaire pour mosaïque, en grès, relevant des numéros de tarif 690890911 et 690890919.....	10%
EX 70-13	Objets en verre pour le service de la table, pour la cuisine, la toilette, le bureau, l'ornementation des appartements ou usages similaires, en cristal.....	90%
71-01	Perles fines brutes ou de culture, non enfilées, ni montées ni serties; ou enfilées temporairement pour la facilité du transport	80%
EX 71-02	Diamants, même travaillés, mais non montés ni sertis autres qu'à usage industriel .	80%
EX 71-03	Pierres gemmes même travaillées ou assorties mais non enfilées, ni serties, ou non assorties, enfilées temporairement pour la facilité du transport, autres qu'à usage industriel.....	60%
EX 71-04	Pierres synthétiques ou reconstituées même travaillées ou assorties non enfilées ni	

N° DU TARIF DOUANIER	DESIGNATION DES PRODUITS	TAUX DC jusqu'au le 31-12-2015 %
	montées ni serties, ou non assorties, enfilées temporairement pour la facilité du transport, autres qu'à usage industriel	80%
EX 71-05	Egrisés et poudres de pierres gemmes ou de pierres synthétiques autres qu'à usage industriel.....	50%
EX 71-08	- Cannelles d'or fin, paillettes d'or fin ou feuilles en or pour dorure	80%
	- Autres or sous formes brutes ou mi-ouvrées, ou en poudre, autres qu'en lingots et autres que ceux destinés à l'usage médico-chirurgical.....	90%
71-10	Platine sous formes brutes ou mi-ouvrées, ou en poudre	80%
EX 71-13	Articles de bijouterie ou de joaillerie et leurs parties en métaux précieux ou en plaqués ou doublés de métaux précieux, en provenance de tous pays.....	115%
	- Anneaux de fermeture en argent en provenance de tous pays	80%
EX 71-14	Articles d'orfèvrerie et leurs parties, en métaux précieux ou en plaqués ou doublés de métaux précieux, en provenance de tous pays.....	115%
EX 71-15	Autres ouvrages en métaux précieux ou en plaqués ou doublés de métaux précieux en provenance de tous pays à l'exclusion des creusets, couvercles et nacelles en platine pour laboratoires d'analyse	115%
EX 71-16	Ouvrages en perles fines ou de culture, en pierres gemmes ou en pierres synthétiques ou reconstituées en provenance de tous pays autres qu'à usages industriels	115%
84-15	Machines et appareils pour le conditionnement de l'air comprenant un ventilateur à moteur et des dispositifs propres à modifier la température et l'humidité, y compris ceux dans lesquels le degré hygrométrique n'est pas réglable séparément.....	10%
Ex 84-18	Unités de réfrigération des machines et appareils pour le conditionnement de l'air du type "split system"	10%
Ex 84-22	Machines à laver la vaisselle à chauffage électrique	10%
Ex 90.19	Appareils d'hydromassage pour le massage de tout le corps ou de certaines régions du corps y compris les baignoires et les douches équipés de « jacuzzi » relevant du numéro du tarif 901910901	25%
91-01	- Montres-bracelets, montres de poche et montres similaires (y compris les compteurs de temps des mêmes types), avec boîte en métaux précieux ou en plaqués ou doublés de métaux précieux	90%
91-03	Réveils et pendulettes à mouvement de montre, avec boîtes en métaux précieux, en plaqué ou doublés de métaux précieux	90%
De EX 91-11 à EX 91-13	Bracelets et boîtes de montres, cages et cabinets d'appareils d'horlogerie et leurs parties en métaux précieux ou en plaqués ou doublés de métaux précieux	60%
93-02	Pistolets et révolvers	30%
93-03	Autres armes à feu et engins similaires utilisant la déflagration de la poudre.....	30%

N° DU TARIF DOUANIER	DESIGNATION DES PRODUITS	TAUX DC jusqu'au le 31-12-2015 %
93-04	Autres armes	30%
EX 93-06	Cartouches et autres munitions pour la chasse ou de tir sportif	30%
EX 96-08	Stylos et crayons à bille, stylos à mèche feutre ou à autres pointes poreuses, stylos à plume, porte-mine, porte-plume, porte-crayon et articles similaires en métaux précieux ou en plaqués ou doublés de métaux précieux.....	90%
EX 96-13	Briquets et allumeurs (mécaniques, électriques, à catalyseurs etc...) et pièces détachées, autres que les pierres et les mèches, en métaux précieux ou en plaqués ou doublés de métaux précieux.....	90%
EX 96-14	Pipes, fume cigare et fume-cigarette, et leurs parties en métaux précieux ou en plaqués ou doublés de métaux précieux	90%
EX 96-16	Vaporisateurs de toilette, leurs montures et têtes de montures en métaux précieux ou en plaqués ou doublés de métaux précieux.....	90%